

Mai 2013

Les Nouvelles relatives à la Norme biologique canadienne

Rappel – Fin de période d'examen public

Est-ce que l'utilisation d'une substance interdite à l'intérieur de la zone de 3000 mètres entourant un rucher prévient systématiquement la conformité à la norme du miel produit?

Le stévia peut-il être utilisé comme édulcorant dans les produits biologiques? Le stévia non biologique est-il admis dans la règle relative au 5% d'ingrédients non biologiques?

Est-ce que la norme exige que les auxiliaires de transformation utilisés dans la production d'ingrédients non biologiques soient listés à la table 6.6 des LSP?

[Cliquez ici](#) pour consulter les réponses proposées aux nombreuses questions soulevées par les exploitants au sujet de la Norme nationale sur les Systèmes de production biologique.

Ces réponses sont publiées pour une période de 60 jours aux fins d'examen et de commentaires. Cette période s'échelonne du 25 mars au 24 mai 2013 et prend fin aujourd'hui.

Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca

La révision de la NBC – Les groupes de travail de retour au travail!

Une entente a été signée entre le Conseil canadien des normes et l'Office des normes générales du Canada pour le financement des travaux de révision de la Norme biologique canadienne. Le plan de travail sera bientôt complété et la révision sera officiellement amorcée.

Les cycles de financement sont tels que l'ensemble du travail de révision devra être complété d'ici deux ans; le temps est précieux et le secteur doit s'organiser afin d'entreprendre la révision de la NBC. Les groupes de travail responsables d'analyser les demandes d'amendements faites par le secteur sont donc reconstitués dans le but de relancer les discussions relatives à ces demandes.

Désirez-vous continuer à participer aux réunions des groupes de travail de révision de la NBC, ou êtes-vous intéressé à joindre un de ces groupes de travail?

Pour ce faire, communiquez avec la FBC, info@organicfederation.ca, 514-488-6192.

Les groupes de travail (GT) de base sont :

- **32.310 Norme biologique** : GT en production végétale, GT en production animale, GT en transformation
- **32.311 Listes des substances permises**: GT des LSP en production végétale, GT des LSP en production animale, GT des LSP en transformation.

Compétence et expérience requises dans les domaines suivants:

- Agriculture ou transformation de produits biologiques
- Connaissances sur les substances chimiques et les matériaux
- Médecine vétérinaire, nutrition animale
- Apiculture
- Environnement
- Bien-être animal

Les membres des GT sont bénévoles; les rencontres se font par le biais de téléconférences sans frais d'appel. L'engagement en termes de temps peut égaler une rencontre de 2 heures deux fois par mois, suivant la teneur des dossiers.

Les présidents des GT coordonneront le travail et prépareront l'ordre du jour des rencontres et l'ONGC assumera les tâches de secrétariat. Les présidents des GT seront sélectionnés une fois que le financement aura été confirmé. La rémunération des présidents des GT est liée à l'approbation d'une demande de financement déposée auprès d'AAC par la FBC. Plus d'informations à venir.

Vous n'avez pas à être un membre du Comité technique (le Comité sur l'agriculture biologique de l'ONGC) pour être membre d'un GT. L'ONGC est responsable de la reconstitution du Comité technique et rétablira ce comité une fois que le plan de travail aura été finalisé.

Bonne nouvelle!
Le Manitoba proclame la Loi
sur les produits
agricoles biologiques

Extrait de Organic Bytes, édition de mai
2013
(infolettre du Manitoba Organic Alliance)



Le 4 mai 2013, le Manitoba a proclamé la Loi sur les produits agricoles biologiques (LPAB), en faisant du Manitoba la seule province à avoir adopté une loi provinciale sur les produits biologiques depuis l'implantation du Règlement fédéral sur les produits biologiques (RPB) en juin 2009. Le Manitoba est donc la troisième province dotée d'une loi qui définit et contrôle l'utilisation du mot « biologique » à l'intérieur du territoire provincial (la Colombie-Britannique et le Québec ont des lois qui ont précédé le RPB); elle est aussi la seule province dont la loi est la contrepartie du RPB. Le Manitoba a adopté la définition fédérale de la mention « biologique », fait référence aux mêmes normes (CAN/CGSB-32.310 et CAN/CGSB-32.311) et se base sur les mêmes organismes de certification accrédités par le Canada pour assurer la conformité des opérations biologiques à la norme biologique. Comme le système fédéral, l'approche du Manitoba sera basée sur la gestion des plaintes.

La LPAB entrera en vigueur le 1er juillet 2013 et s'appliquera à tous les produits alimentaires cultivés ou

transformés et vendus au Manitoba avec la mention « biologique ». La LPAB fait contrepartie au RPB et inclut la supervision additionnelle des activités de vente au détail des produits biologiques. La nouvelle loi exige que tous les agriculteurs et transformateurs qui apposent l'étiquette « biologique » sur leurs produits soient inspectés annuellement par un organisme de certification accrédité par le gouvernement fédéral. Les opérateurs certifiés au Manitoba pourront apposer le logo biologique fédéral sur les aliments contenant plus de 95% d'ingrédients biologiques. La loi ne requiert pas que les commerces qui vendent des produits biologiques soient certifiés à moins qu'ils accomplissent une transformation au magasin ou dans leurs centres de distribution; cependant, ils doivent maintenir l'intégrité des aliments biologiques en mettant au point et se conformant à des procédures standardisées pour séparer les aliments biologiques et conventionnels et tenir les registres appropriés qui démontrent que l'intégrité biologique est préservée tout au long de la chaîne de manipulation.

La LPAB mettra fin à l'imbricatio provincial dans le réseau national des lois qui règlementent la mention « biologique » au Manitoba et assurera aux consommateurs manitobains que tous les aliments promus comme étant « biologiques » sont assujettis aux mêmes exigences réglementaires quelle que soit leur provenance.



Les gouvernements du Canada et du Québec inaugurent la Plateforme d'innovation en agriculture biologique

Un immense laboratoire à ciel ouvert ainsi qu'une gamme d'équipements et de services de pointe exclusifs

La Plateforme d'innovation en agriculture biologique, située à Saint-Bruno-de-Montarville, a été inaugurée le 3 mai. Il s'agit du plus grand centre de recherche certifié biologique au Canada, avec plus de 90 hectares de terre consacrés à la culture biologique. Financé par le MAPAQ et Agriculture et Agroalimentaire Canada, ce nouveau centre stimulera l'innovation et améliorera la compétitivité de la production biologique au Québec et ailleurs. Pour en savoir davantage, lisez le [communiqué d'AAC](#) ou voyez le [reportage de Radio-Canada](#).

De la publicité sur le bio à la télévision en Italie Pour atteindre un public moins attentif à ces enjeux

La chaîne de supermarchés NaturaSi a lancé une campagne publicitaire sur le réseau national de télédiffusion. L'annonce peut être vue [en cliquant ici](#); c'est diffusé en italien, mais les images sont éloquentes.

"Dans le passé, nous avons publié des annonces dans les journaux pour l'ouverture de magasins de détail, ou utilisé le Web » commente le directeur de marketing Edoardo Freddi, « mais sans un budget de communication substantiel. » La décision d'investir en publicité télévisuelle avec un investissement total évalué à 6 millions € a pour but que le message « soutenir l'agriculture » atteigne un public moins attentif à ces enjeux. « Cette campagne publicitaire apparaît aussi sur les sites Web [www.ecor.it](#) et [www.naturasi.it](#) et sur Facebook et par le biais de sites de blogueurs » confirme Edoardo Freddi. Ça serait certes magnifique de voir une campagne similaire apparaître sur les écrans canadiens.

Le 25 mai – La Marche contre Monsanto prévue dans 30 pays

Les Canadiens vont participer activement à la Marche contre Monsanto. Cliquez sur les liens spécifiques pour joindre un groupe près de chez vous!

Site Web officiel <http://www.march-against-monsanto.com/>

Alberta	Calgary	http://on.fb.me/XIRXJK
Alberta	Drayton Valley	http://is.gd/OIYzfy
Alberta	Edmonton	http://on.fb.me/15InJsV
Alberta	Lethbridge	http://on.fb.me/12pB2uE
Alberta	Medicine Hat	http://on.fb.me/YNIBx9
Alberta	Red Deer	http://on.fb.me/ZTNdi6
Colombie-Britannique	Abbotsford	http://on.fb.me/14Hp2bh
Colombie-Britannique	Castelgar	http://on.fb.me/YnT284
Colombie-Britannique	Creston	http://on.fb.me/149bgf0
Colombie-Britannique	Dawson Creek	http://on.fb.me/18lWh10
Colombie-Britannique	Kelowna	http://on.fb.me/160oqyl
Colombie-Britannique	Nanaimo	http://on.fb.me/18QoaRR
Colombie-Britannique	Penticton	http://on.fb.me/117kunn
Colombie-Britannique	Prince George	http://on.fb.me/XjmM5B
Colombie-Britannique	Terrace	http://on.fb.me/14l01QB
Colombie-Britannique	Vancouver	http://on.fb.me/YWq7dW
Colombie-Britannique	Vernon	http://on.fb.me/10592tm
Colombie-Britannique	Victoria	http://on.fb.me/YdHBRr
Manitoba	Winnipeg	http://on.fb.me/YYBwY0
Nouveau-Brunswick	Moncton	http://on.fb.me/ZY5n3s
Terre-Neuve-et-Labrador	St. John's	http://on.fb.me/15WjScJ
Terre-Neuve-et-Labrador	Labradour	http://on.fb.me/15WjScJ
Nouvelle-Écosse	Halifax	http://on.fb.me/YvVw5l
Ontario	Barrie	http://on.fb.me/10DZfwf
Ontario	Brantford	http://on.fb.me/15Rg0tO
Ontario	Guelph	http://on.fb.me/186dzkF
Ontario	Hamilton	http://on.fb.me/ZTK95A
Ontario	Kingston	http://on.fb.me/17mLtz
Ontario	London	http://on.fb.me/16pqZtC
Ontario	Newmarket	http://on.fb.me/YzDm1L

Ontario	Welland	http://on.fb.me/15kUWec
Ontario	Oshawa – May 2	http://on.fb.me/ZjQCEX
Ontario	Ottawa	http://on.fb.me/XvHqSb
Ontario	Sudbury	http://on.fb.me/YxwLBF
Ontario	Thunder Bay	http://on.fb.me/13hd7Oa
Ontario	Toronto	http://on.fb.me/10naV5s
Ontario	Waterloo	http://on.fb.me/XW9ogC
Ontario	Windsor	http://on.fb.me/10uybwz
Québec	Montréal	http://on.fb.me/127E9X8
Québec	Québec	http://on.fb.me/12I9a3S
Saskatchewan	Regina	http://on.fb.me/14C0Xn0
Saskatchewan	Saskatoon	http://on.fb.me/18QnyvJ

Organic Federation of Canada
Fédération biologique du Canada
514-488-6192
info@organicfederation.ca
www.organicfederation.ca